

communiqué de presse

Conjoncture économique satisfaisante à Genève à mi-1988

A Genève, le **deuxième trimestre 1988** peut être qualifié de satisfaisant pour la conjoncture économique. Les indicateurs relatifs au **marché du travail et à l'emploi** sont orientés positivement (léger recul du chômage, offres d'emploi stables) à l'exception des réductions de l'horaire de travail pour motifs économiques, lesquelles enregistrent une nouvelle pointe en juin (60 000 heures chômées). C'est dans la branche machines et appareils que les difficultés sont actuellement les plus grandes, comme en témoignent les résultats du test conjoncturel. Toutefois, envisagée globalement, **l'industrie genevoise** est caractérisée par une production dynamique et une demande animée, avec un renforcement progressif des commandes en provenance de l'étranger. Les chiffres du **commerce extérieur** confirment d'ailleurs cette bonne orientation. Quant à la **construction**, la hausse amorcée en début d'année se poursuit. Du côté de l'aéroport, le **fret** se porte bien et la progression du nombre de **passagers** se poursuit. Deux indicateurs d'intérêt conjoncturel sont orientés à la baisse depuis quelques trimestres déjà : les **nuitées** des hôtes suisses comme des hôtes étrangers diminuent à Genève, d'une part, et, d'autre part, le nombre de **voitures neuves mises en circulation** semble mettre en évidence un phénomène de saturation dans ce domaine. Enfin, les **prix à la consommation** enregistrent une légère hausse (0,2 %) au deuxième trimestre.

Ce bilan de la conjoncture économique genevoise est présenté par le Service cantonal de statistique (SCS) dans ses "Reflets conjoncturels"¹⁾, dont le numéro d'août 1988 contient en particulier un article consacré à l'évolution du trafic à l'**aéroport de Cointrin** durant les dix dernières années, ainsi qu'une comparaison avec les aéroports de Bâle et Zurich. Entre 1977 et 1988, le nombre de passagers voyageant par vols de lignes a crû au rythme moyen de 2,8 % l'an, passant de 3,3 millions à 4,4 millions, et les mouvements d'avions de 1,8 %, s'établissant à 74 000 en 1987. Pour les vols non réguliers ou vols charters, les taux de croissance se fixent à 1,4 % et 1,2 %. Dans l'un comme dans l'autre type de vols, les compagnies suisses ont cédé une part importante du marché aux transporteurs étrangers. Au total, en 1987, 48 compagnies ont assuré des liaisons régulières avec 113 villes sises dans 64 pays. Trois-quarts des vols avaient pour destination l'Europe et près de dix pour cent l'Amérique ainsi que l'Afrique.

1) Bulletin trimestriel en vente au Service cantonal de statistique au prix de Frs 5.-- (tél. : 87 67 07).

